



**Fiche de poste : adjoint(e) au chef d'établissement du
Lycée Français International de Rangoun – Joseph Kessel**

Établissement partenaire de l'AEFE

Le Lycée Français International de Rangoun (LFIR) recherche son chef d'établissement adjoint.

Le poste est ouvert à un **personnel titulaire du premier degré** ou à un **personnel titulaire du second degré** avec au minimum 6 années d'expérience en tant qu'enseignant et/ou directeur du primaire. Une expérience à l'étranger en qualité de faisant fonction de chef d'établissement ou d'adjoint au chef d'établissement est souhaitable.

Le candidat devra bénéficier de compétences en matière de gestion et de nouvelles technologies. Il devra également faire preuve d'une grande capacité d'adaptation dans un contexte bilingue (français-anglais).

Le Lycée Français International de Rangoun en Birmanie, partenaire de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger, est en pleine croissance : effectif en hausse de 40% par an ces deux dernières années (146 élèves à la rentrée 2017), ouvertures de classes en enseignement direct, homologation du Collège en cours, projet de déménagement à la rentrée 2018 puis à la rentrée 2019. Pour répondre à la croissance rapide des effectifs, un site dédié au secondaire ouvrira pour la rentrée 2018, dans la perspective du déménagement de l'ensemble du LFIR à la rentrée 2019. Ces évolutions importantes nécessitent le renforcement de l'équipe de direction avec le recrutement d'un adjoint au chef d'établissement.

L'adjoint au chef d'établissement assurera, sous l'autorité du chef d'établissement, et par délégation du comité de gestion du LFIR, la gestion pédagogique et administrative de l'établissement, en lien également avec le COCAC de l'ambassade (Conseiller de coopération et d'action culturelle). Le LFIR étant un établissement partenaire AEFÉ géré par une association de parents d'élèves et piloté par un comité de gestion, l'adjoint au chef d'établissement travaillera en collaboration avec ces derniers.

A la rentrée 2018, il aura pour mission spécifique de gérer le site temporaire dédié au secondaire. Aux côtés du chef d'établissement, il contribuera également, dans la



perspective de la relocalisation du LFIR sur un nouveau site à la rentrée 2019, à l'organisation pédagogique du primaire et/ou du secondaire, à l'encadrement de la vie scolaire et des examens et au suivi du projet de déménagement du LFIR. Ce poste multi-facettes nécessite des aptitudes avérées et une expérience en matière de gestion d'équipe, de gestion administrative, d'organisation et d'écoute, outre les compétences en matière pédagogique.

Le chef d'établissement adjoint bénéficiera d'une décharge d'enseignement à temps complet, sur contrat d'un an renouvelable pour lui permettre de mener son action.

La candidature d'un enseignant du premier degré, titulaire du CAFIPEMF sera privilégiée. Le candidat devra disposer **d'une expérience et de compétences particulières** sur les points suivants :

- Projets transdisciplinaires,
- Prise en compte de la diversité des profils des élèves (de diverses nationalités),
- Bonne connaissance des programmes,
- Capacités de gestion et d'organisation,
- Capacités de management, tant des équipes administratives que des enseignants.

Une solide capacité d'adaptation est requise, la Birmanie étant un pays exigeant. Une expérience à l'étranger est souhaitable. Le candidat devra en outre être prêt à s'investir dans un projet de moyen / long terme.

Le candidat devra aussi être apte à communiquer en anglais à l'écrit et à l'oral (niveau minimum équivalent B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Le descriptif détaillé des différentes activités qui pourront être confiées au chef d'établissement adjoint figure en annexe.

Les candidats pourront transmettre leur CV, lettre de motivation, rapports d'inspection et tout document relatif à leur candidature à l'adresse suivante president.aper@lfir.org **avant le 30 avril 2018**. Le poste ouvre droit à demande de détachement auprès du Ministère de l'éducation nationale.



Annexe :

Curriculum

- Dispositifs et programmes
- Mise en place des réformes
- Supervision de l'organisation pédagogique

Circulaires et textes (par délégation)

- Mise en application des circulaires de l'AEFE (politique des langues, parcours personnalisés de réussite, LPC, ...)
- Application des cadres d'enseignement relatifs aux textes du MEN

Organisation du temps et de l'espace

- Emploi du temps
- Salles de classe et locaux
- Matériel et équipements à disposition

Gestion du personnel (en binôme et par délégation)

- Quotités horaire
- Calcul du salaire
- Recrutement

Matériel

- Evaluation des besoins
- Attribution des budgets
- Suivi commandes

Examens



- Inscription BAC et DNB
- Relation avec le centre d'examen
- Organisation des TPE, de l'ASSR, des certifications
- Voyage, encadrement

Projets

- Pilotages événements
- Suivi projets, sorties et voyages

Vie scolaire

- Entretiens avec les parents et les élèves
- Recherche de solutions avec PP
- Projet de l'élève
- Suivi des PPRE et PAP
- Relai dispositifs spéciaux

Orientation

- PRIO
- Forum des métiers
- Recherche pour les élèves aux côtés des professeurs principaux

Relation avec les familles

- Accueil des familles
- Rendez-vous sur tous sujets
- Entretiens à l'inscription et visites



- **Projet familial**

Réunions

- Organisation des conseils de classe
- Organisation des réunions parents -professeurs
- Réunions d'organisation matérielle du second degré
- Réunions dans le cadre des journées banalisées ou de pré-rentree

Administratif

- Enquêtes
- Dossier d'homologation
- Relation SCAC (dérogations, ...)

Relations extérieures

- Promotion du LFIR
- Organisation des communications
- Organisation des stages
- Visites et missions VIP
- Rapports d'activités réguliers à transmettre au comité de gestion